

Premiers constats du Secrétariat général de l'ACPR au regard des déclarations reçues des organismes d'assurance en 2017

Conférence XBRL

21 septembre 2017

Bruno LONGET

**Directeur des contrôles spécialisés et transversaux
SG ACPR**

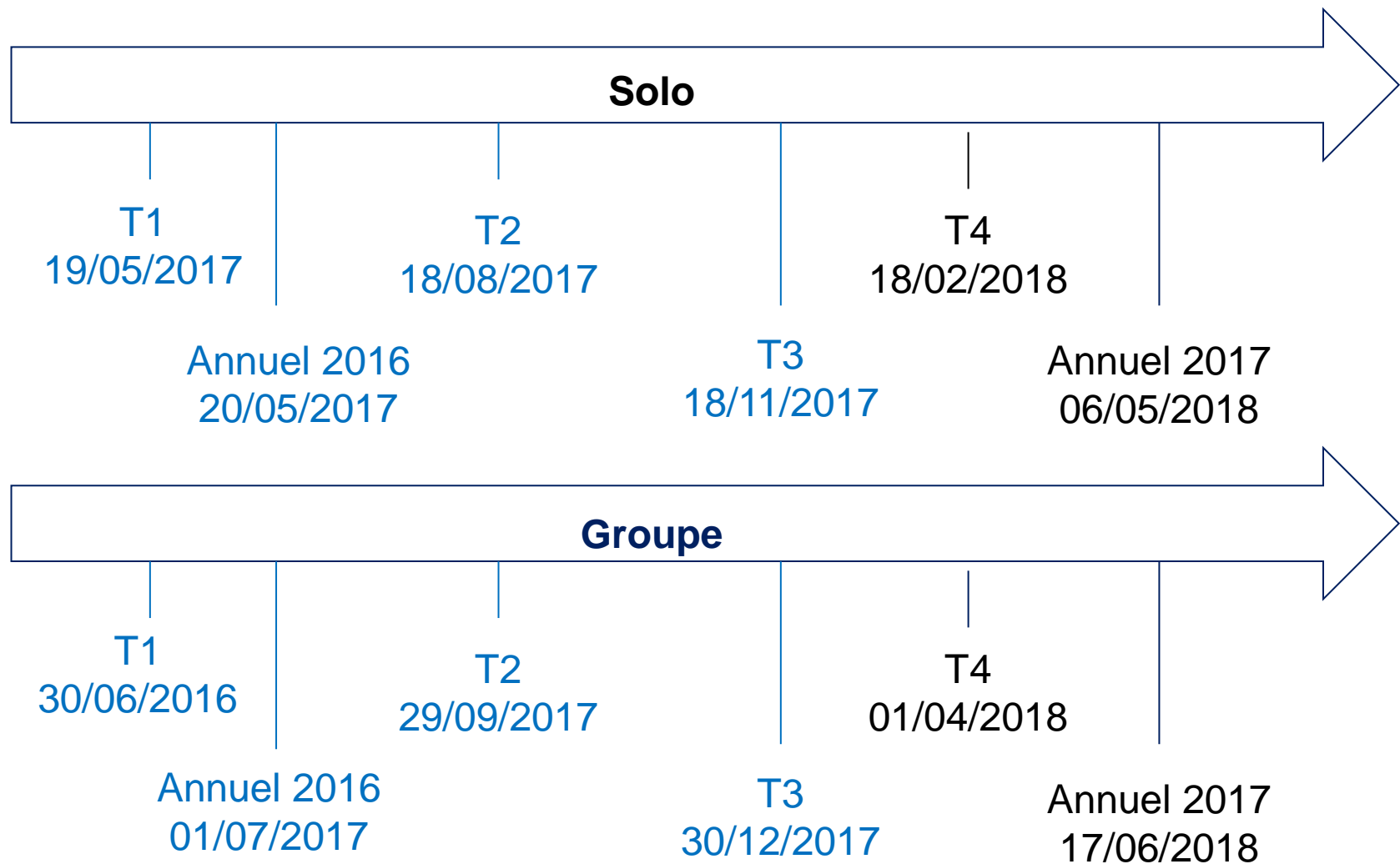
Sommaire

1) Rappel du calendrier

2) États des collectes

3) Reporting et qualité des données

1) Rappel du calendrier



2) État des collectes 2017 (1/6)

□ Un exercice 2017 à fort enjeu :

- L'exercice 2017 a consacré le premier *reporting* complet de plein exercice :
 - *Reporting* prudentiel (Solvabilité 2, états nationaux spécifiques...)
 - *Reporting* BCE
 - *Reporting* Stabilité financière
- Une forte augmentation de la volumétrie de la collecte, une complexité accrue et une fréquence plus élevée

2) État des collectes 2017 (2/6)

- L'enjeu que cette étape représente s'est mesuré au nombre de questions posées sur le remplissage des états et le *reporting* en général
 - Cette étape a représenté un test tant pour les organismes que pour l'ACPR
- **Le SG ACPR s'est attaché à aborder cette échéance avec pédagogie et prudence, dans le cadre d'un processus d'amélioration permanente et en tenant compte des retours d'expérience**

2) État des collectes (3/6)

- **Un *reporting* annuel solo affecté par la concentration de nombreuses remises en mai/juin et des anomalies en entrée partiellement imputables à notre système d'information :**
 - Concentration de plusieurs remises importantes dans la période (annuel solo, T1 2017, remises narratives RSR et SFCR, états nationaux ENS)
 - Des difficultés sur le portail Onegate ont perturbé le dépôt et suscité des retards désormais résorbés
- **Nonobstant ces contraintes, les premières conclusions suivantes peuvent être tirées :**
 - Le taux de non remises (c'est-à-dire absentes ou remises invalides rejetées) reste significatif, globalement autour de 10%, pour les collectes solo ; notre objectif est de le faire passer sous 5%
 - le taux de non remises pour le *reporting* annuel et trimestriel **groupe** reste préoccupant, même si la création récente de nombreux groupes est un facteur explicatif
 - Enfin, le ratio de remises invalides, c'est-à-dire comportant des anomalies majeures, tend à se réduire. Toutefois, le taux d'anomalies mineures reste élevé et pourra se révéler problématique à moyen terme

Situation au 13/09/2017 des instances non remises pour le reporting annuel (4/6)

	T4 2016
AES (reporting annuel solo)	14 non remis (10,1%) Dont 6 invalides (2,2%)
ARS (reporting annuel solo allégé)	36 non remis (10,3%) Dont 9 Invalides (2,6%)
ARG (reporting annuel groupe)	11 non remis (20,8%) Dont 5 Invalides (9,4%)

Situation au 13/09/2017 des instances non remises pour le reporting trimestriel (5/6)

	T4 2016	T1 2017	T2 2017
QES (reporting trimestriel solo)	7 non remis (5,4%) Dont 6 invalides (4,7%)	1 non remis (0,8%) Dont 1 invalide (0,8%)	2 non remis (1,5%) Dont 1 invalide (0,8%)
QRS (état MCR des exemptés de reporting trimestriel solo)	17 non remis (4,6%) Dont 1 Invalide (0,3%)	34 non remis (9,4%) Dont 6 invalides (1,7%)	25 non remis (7,0%) Dont 3 invalides (0,8%)
QRG (reporting trimestriel groupe)	Non représentatif	3 non remis (10,3%) Dont 1 invalide (3,4%)	25 non remis (73,5%)
QRB (succursales de pays tiers)	1 QRB non remis	1 QRB non remis	1 QRB non remis

* Les instances « invalides » (considérées comme non remises) sont celles dépourvues de signature électronique ou comportant des anomalies majeures rejetées par les contrôles taxonomiques.

2) État des collectes (6/6)

❑ Problématique des points d'entrée

- Des remises effectuées ont encore pu être effectuées sur des mauvais points d'entrée (canaux S2B, SBS), générant des erreurs et un besoin de demander à l'organisme de soumettre à nouveau
- Il est rappelé que les assujettis aux statistiques BCE doivent utiliser les points d'entrée spécifiques : AES, QES, AEB, QEB
- Les autres doivent utiliser les points d'entrée « standard » : ARS, QRS, ARB, QRB

❑ Problématique des contrôles taxonomiques

- A l'échéance, certains contrôles de taxonomie de la collecte annuelle solo ont pu conduire à des rejets de collecte. Une fraction d'entre eux a été désactivée pour faciliter la régularisation
- Les contrôles problématiques seront reparamétrés pour éviter cet écueil

3) Reporting et qualité des données (1/5)

- ❑ **La qualité et la cohérence des données s'entendent à plusieurs niveaux :**
 - Dès le début de la chaîne de production (entrée des données)
 - Jusqu'à la vue réglementaire générée

- ❑ **L'ACPR apprécie cette qualité et cette cohérence des données également à plusieurs niveaux :**
 - A priori, au moment du dépôt de la remise, via les contrôles embarqués de notre système d'information
 - Les contrôles embarqués par la taxonomie représentent certes une exigence voire une contrainte mais permettent de disposer de données globalement cohérentes
 - Dans le cadre du **contrôle permanent**, grâce aux outils d'analyse développés par l'ACPR
 - Dans le cadre du **contrôle sur place** (notamment à travers le contrôle des modèles internes, des systèmes d'information et plus généralement de la qualité des données)

3) *Reporting* et qualité des données (2/5)

- ❑ Outre l'environnement de test proposé (cf. infra), il apparaît indispensable que les organismes procèdent à une validation préalable avant transfert
- ❑ Pour le précédent *reporting* annuel d'ouverture, l'ACPR a effectué un retour au cas par cas aux organismes en soulignant les erreurs ou anomalies apparentes
- ❑ Cet échange important se poursuit sur les *reportings* de l'année
 - Une mauvaise qualité des données est souvent un indice de problèmes plus importants, affectant notamment le pilotage d'activité et la gouvernance
 - L'ACPR utilise donc les prérogatives dont elle dispose (contrôle permanent et contrôle sur place) pour s'assurer de la qualité des données

3) Reporting et qualité des données (3/5)

Quelques remarques sur les QRT :

❑ Points relevés sur les listes d'actifs

- Catégories globalement bien renseignées
- Anomalies sur le pays ou le secteur avec l'utilisation du « Non Applicable » de manière abusive
- Non renseignement par certains organismes ou groupes des *Credit Quality Steps* (CQS)

❑ Des anomalies relevées sur les catégories vie, non-vie et mixte :

- Des organismes se basent sur leur activité prédominante et non sur leurs agrément pour renseigner la catégorie (vie, non-vie ou mixte)

3) Reporting et qualité des données (4/5)

❑ Autres erreurs ou anomalies

- États manquants (à l'intérieur des QRT)
- Erreurs de calcul ou de report inter-états (ex : entre l'état fonds propres et l'état MCR ou SCR)
- Erreur sur le MCR minimal
- Erreurs d'application de formules (ex : BSCR brut et net) ou de calcul (ex : dans la capacité d'absorption par les provisions techniques)
- Erreurs sur les raccordements comptables (FR / S2) : il faut utiliser le dernier plan de raccordement comptable publié sur le site de l'ACPR
- Les données liées au SCR Catastrophe doivent refléter le profil de risque de l'organisme, son niveau réel de garantie et prendre en compte les spécificités géographique de la population assurée : de très nombreux organismes ont utilisé des données marché
- Les organismes utilisant des logiciels développés par des cabinets externes doivent s'appropriier ces outils

3) *Reporting* et qualité des données (5/5) : des exigences croissantes

□ Travaux EIOPA en cours sur la qualité des données

- L'EIOPA a mis en place des groupes de travail sur la qualité des données (AVA) et les travaux engagés conduiront au renforcement des contrôles embarqués par la taxonomie
- Ainsi, des contrôles aujourd'hui absents ou générant « seulement » la modification d'anomalies mineures pourront progressivement devenir bloquants
- Sur la collecte annuelle opérée en 2017, possibilité de demandes complémentaires et par suite, demandes de resoumissions par le SG ACPR encore possibles (dans des proportions limitées cependant)

□ Renforcement de l'offre de service

- Des environnements de tests intégrant tous les contrôles
- Des réunions de place régulières avec les prestataires et les fédérations (22 septembre 2017)

Merci pour votre attention !